

Opérations des chambres de compensation.—Dans les sociétés industrielles avancées l'argent proprement dit n'est que "la petite monnaie du commerce". La plupart des transferts monétaires, particulièrement quand il s'agit de grandes transactions, se fait par l'intermédiaire des banques. Ainsi, il a été estimé qu'aux Etats-Unis en 1917 environ 6 p.c. de toutes les transactions commerciales du pays étaient financées au moyen d'argent et les autres 94 p.c. au moyen de chèques. De même, si nous connaissons mieux le chiffre global de tous les chèques payés par les banques ou débités aux comptes de leurs clients, nous aurions un état presque absolu du volume d'affaires transigées et, partant, des activités commerciales du pays.

Des statistiques de cette nature ont d'abord été obtenues par le relevé des opérations des chambres de compensation—endroits où les représentants de toutes les banques se rencontrent quotidiennement dans les principales villes et présentent pour acquittement les billets des autres banques et les chèques sur d'autres banques et qui ont été honorés par leurs institutions dans le cours ordinaire des affaires. Au Canada, les premières chambres de compensation établies sont celles de Halifax (1887), de Montréal (1889), de Toronto (1891), de Hamilton (1891) et de Winnipeg (1893), et leur nombre a été subséquemment augmenté jusqu'à 32.

Pour les besoins du système central de compensation, chaque banque maintient dans son compte à la Banque du Canada, à Ottawa, un solde (au delà du dépôt maintenu comme partie de la réserve de 5 p.c. requise par la loi sur les dépôts reçus au Canada) considéré suffisant pour régler ses obligations de compensation. Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Vancouver sont les centres de compensation de leurs zones respectives. Les soldes débiteurs ou créditeurs des banques aux endroits spécifiés sont communiqués chaque jour par le gérant de la chambre de compensation, et confirmés par chaque banque respective à l'agent local de la Banque du Canada (à la Banque du Canada elle-même s'il s'agit d'Ottawa) pour être transmis à la Banque du Canada, à Ottawa, par téléphone ou par télégraphe, cette dernière débitant ou créditant le jour même, selon le cas, le compte que la banque respective maintient à la Banque du Canada. De la sorte, presque toutes les transactions bancaires du pays sont ajustées quotidiennement à Ottawa dans les comptes que les banques maintiennent à la Banque du Canada.

Les chiffres du tableau 15 représentent non seulement les opérations des succursales urbaines des banques, mais aussi celles de leurs nombreuses succursales rurales dans chaque district.

15.—Opérations des chambres de compensation des banques à charte canadiennes, 1935-39.

NOTA.—Les chiffres des années précédentes se trouvent au tableau correspondant des éditions antérieures de l'Annuaire.

Localité.	1935.	1936.	1937.	1938.	1939.
	\$	\$	\$	\$	\$
Brandon.....	15,020,604	16,404,775	16,950,884	17,582,200	16,972,436
Brantford.....	41,207,595	45,356,164	50,506,997	46,424,869	44,722,995
Calgary.....	292,584,549	305,417,532	306,818,675	300,161,170	279,663,913
Chatham.....	22,192,630	25,865,402	31,781,621	30,160,322	30,139,377
Edmonton.....	199,411,079	197,022,175	206,183,407	201,035,055	201,977,802
Fort-William.....	30,651,099	37,944,014	40,556,659	37,527,993	34,157,614
Halifax.....	112,710,681	119,545,816	134,094,626	128,130,093	130,899,207
Hamilton.....	197,844,548	236,482,873	285,024,414	254,838,784	267,959,422